

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de AUBEPIERRE OZOUER LE REPOS		Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)	
Nationale 19	22	+ 615	24	+ 350	3	100		
Nationale 19	27	+ 900	29	+ 880	3	100		
SNCF Paris Est à Mulhouse					2	250		

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DA IACV 102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

CHAUMES-EN-BRIE

COURTOMER

ARGENTIERES

BEAUVOIR

COURI

AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS

23

24

25

26

27

MORMANT

28

29

30

31

Le Préfet de la Seine-et-Marne
 Le Directeur de l'Attache d'Etat de Breau



Dominique Ottavi

BOMBON

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° *99DA11CV1102*
 en date du **19 MAI 1999**

Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT SAINT-O

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4

T-MERY

BREAU